

janvier 2016 N°85

TarnetGaronne

le magazine du Département



sapeurs-pompiers...

féminin plurielles

édito 3

dans l'été 4-5

en bref 6-7

grand angle 8-9

focus 10

terroir 11

à vos côtés 12

à laune 13-17

la féminisation des sapeurs-pompiers volontaires

près de vous 18-19

les formations du laboratoire vétérinaire

zoom 20

échappées belles 21

canal des Deux Mers

culture 22-23

agenda 24-25

l'actualité culturelle à venir

chacun sa voix 26-27



un nouveau départ

C'est avec un immense plaisir que je vous adresse, pour la première fois, mes vœux pour la nouvelle année. Des vœux de bonheur, des vœux de santé, des vœux de prospérité et de réussite pour vous et pour tous ceux que vous aimez.

Une année qui débute c'est souvent un recommencement ; après les fêtes, une période où on essaye de se changer les idées, on se replonge dans les affaires courantes et habituelles, on repart dans une certaine routine parce que la vie est ainsi. Mais on peut aussi voir les choses autrement et profiter de ce moment pour repartir d'un nouveau pied ; on peut se dire que 2016 sera une année très différente et qu'elle sera riche de découvertes et d'avancées et tout mettre en œuvre pour que cela devienne réalité.

Pour nous tous, dans nos cœurs et dans nos mémoires, l'année 2015 restera celle des attentats qui ont endeuillé notre nation. Une année marquée d'une pierre noire. Une année qu'on voudrait oublier mais dont on gardera le souvenir à jamais...

À titre personnel, 2015 restera forcément une année importante puisque c'est au cours de celle-ci que j'ai eu l'honneur d'accéder à la présidence du Conseil départemental. Dans cette période troublée, je mesure l'ampleur de la tâche qui m'a été confiée à la Présidence du Département et je mets tout en œuvre pour me montrer digne de la confiance que m'ont accordée les électeurs et les conseillers départementaux. Au travers des compétences du Département, en dépit des difficultés financières que rencontrent toutes les collectivités territoriales, les services, les élus et moi-même sommes attachés à rendre la vie des Tarn-et-Garonnais plus agréable, plus juste, plus solidaire, plus belle si possible...

En 2016, nous allons commencer quelque chose de nouveau, quelque chose de neuf. Nous allons laisser derrière nous les tristes souvenirs et les mauvaises habitudes afin de construire un nouvel avenir. Celui d'un Tarn-et-Garonne volontaire et dynamique, et ambitieux pour sa jeunesse. Je vous souhaite une excellente année 2016.

Christian ASTRUC
Président du Conseil départemental

« En 2016, nous allons commencer quelque chose de nouveau, quelque chose de neuf. »

retrouvez-nous sur les réseaux sociaux !

Le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne est présent sur les réseaux sociaux. Retrouvez toute l'actualité du Département sur sa page Facebook www.facebook.com/departement.tarnetgaronne et également son compte Twitter @tarnetgaronnecg. Culture, sport, vidéos, images, informez-vous et participez à l'actualité de votre département en un clic !





après
la tempête...

danslerétro

Dans la soirée du lundi 31 août, le Tarn-et-Garonne a été frappé par une tempête sans précédent qui a fait plusieurs victimes. Les dégâts sont considérables tant pour les bâtiments que pour les cultures.

une rentrée fortement perturbée

Veille de la rentrée scolaire, alors que personne ne s'y attendait et que Météo France avait placé le Tarn-et-Garonne en vigilance orange seulement, une tempête d'une force incroyable a traversé le département du nord au sud, de la Lomagne au Quercy. L'orage d'une ampleur phénoménale a été caractérisé par des vents extrêmement violents allant jusqu'à 135-140 km/h et une pluviométrie élevée (jusqu'à 70 mm). De la grêle s'est abattue sur le secteur de Saint-Sardos et Mas-Grenier. Les secteurs touchés sont nombreux (voir encadré). La rentrée scolaire qui devait avoir lieu le lendemain a été bouleversée. Sur les 24 collèges publics et privés du département, 13 ont été



contraints de reporter l'accueil de leurs élèves. Tous ont été rouverts le 3 septembre.

les agents du Conseil départemental mobilisés, la solidarité entre les citoyens

Les services de la voirie, les sapeurs-pompiers (200 agents, 60 véhicules avec des renforts de Haute-Garonne et du Lot-et-Garonne), les collèges, les services sociaux, le service de l'agriculture... étaient sur le pont pour répondre en urgence aux besoins de la population. Les chutes d'arbres, de branches et les coulées de boue ont engendré des interruptions de trafic et des restrictions de circulation. Au 1^{er} septembre, 19 routes départementales étaient interdites à la circulation, le 3 septembre à 17h, elles étaient libérées. Tout au long de cette période, dans l'ensemble des communes, les citoyens se sont apportés mutuellement diverses aides. Matérielles ou psychologiques, elles ont contribué à surmonter les difficultés. Le Département assure les proches des victimes de tout son soutien. C'est dans ces moments que les gens se révèlent. L'élan de solidarité spontané qui s'est manifesté prouve que les Tarn-et-Garonnais sont des personnes de valeur.

Liste des communes concernées par les arrêtés du 2 octobre et du 18 novembre portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle :

Aucamville, Barthes (Les), Beaumont-de-Lomagne, Belbèze-en-Lomagne, Boudou, Bourret, Bressols, Castelsarrasin, Cazes-Mondenard, Comberouger, Durfort-Lacapelette, Escazeaux, Faudoas, Finhan, Labarthe, Labastide-du-Temple, Larrazet, Ville-Dieu-du-Temple (La), Mas-Grenier, Meauzac, Moissac, Molières, Montauban, Montbarla, Montbeton, Montech, Montfermier, Saint-Étienne-de-Tulmont, Saint-Nicolas-de-la-Grave, Saint-Sardos, Vazerac, Gariès, Sauveterre, Valence, Vigueron.

concours régional agricole : une réussite !

Le stand du Conseil départemental, sur le thème L'EAU C'EST LA VIE, a accueilli cette année un public nombreux. Petits et grands ont profité des animations organisées à leur attention. Trois jours de fête au cours desquels les enfants étaient à l'honneur.



Le premier week-end d'octobre, c'est devenu une tradition, la quiétude du Cours Foucault à Montauban laisse place à la ferveur du Concours régional agricole. Le Conseil départemental, aux côtés des agriculteurs, participe à cet événement qui réunit depuis des décennies les Tarn-et-Garonnais de tous âges. Le monde agricole fascine encore et toujours, l'engouement pour cet événement en est la preuve.

les enfants à l'honneur

Le vendredi, les écoliers du département ont quitté leurs établissements le temps de quelques heures pour s'immerger dans cette grande ferme reconstituée à ciel ouvert. À l'occasion d'une halte sur le stand du Département, un goûter leur était proposé, de quoi prendre ou reprendre des forces aux côtés des agents de la collectivité enchantés de passer un moment avec ces petits explorateurs en herbe. Les deux jours suivants, les familles ont profité des multiples activités proposées sur notre espace. Alors que les ateliers maquillage, sculpture de ballons et caricatures n'ont pas désempilé samedi et dimanche, le simulateur moto a suscité un vif intérêt. Le Laboratoire Vétérinaire, service du Conseil départemental, abordant des questions ayant trait à son corps de métier, a également trouvé son public. La grande échelle des pompiers et le labyrinthe de paille géant ont été les animations phares de cette édition. Les soldats du feu ont fait rêver le temps du week-end une multitude d'enfants heureux de partager un instant avec leurs héros.





Depuis juillet 2015, le Département de Tarn-et-Garonne a changé sa signature visuelle ; il s'est doté d'un nouveau logo (création en interne, ce qui permet de réaliser de substantielles économies) qui orne désormais les documents officiels ainsi que tous les supports de type affiches, catalogues, programmes... pour lesquels le Département est maître d'œuvre ou partenaire. Au fil du temps, il fleurira sur les bâtiments et les véhicules appartenant à la collectivité. Un nouveau logo, c'est un (petit) événement et c'est quelque chose qui raconte une histoire. Pour celui-ci, elle est assez simple : le Département a changé de direction, dans tous les sens du terme, et il s'est débarrassé de

ses anciens attributs. Ce nouveau logo est très différent de l'ancien, plus carré que rectangle, et surtout plus coloré ; on peut y voir une libération, une volonté d'ouverture ou simplement des couleurs qui symbolisent les attraits et les atouts du Tarn-et-Garonne. On peut aussi y déceler l'ancrage dans le territoire, le respect de l'histoire (le 1^{er} logo du Département comportait déjà plusieurs couleurs) et, au travers de la typographie à la fois moderne et humaine, une projection vers l'avenir. Chacun peut y voir exactement ce qu'il désire, comme pour toute œuvre d'art... Mais le plus important c'est que désormais, lorsque vous le verrez, vous saurez qu'il s'agit du Département. Et il est fait pour ça.

l'aménagement de l'espace public avec le CAUE

Chaque année, le jury des Villes et Villages Fleuris visite un grand nombre de communes afin d'apprécier les efforts déployés par les élus, les services municipaux et les citoyens pour embellir leur cadre de vie, notamment en matière de fleurissement. Ce jury pluridisciplinaire regroupe, outre les élus départementaux, des professionnels du tourisme et de l'horticulture mais aussi des architectes du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement 82). Ces derniers, qui ont parfois été sollicités en amont par les communes pour réfléchir sur l'aménagement paysager global et sur l'embellissement, apportent leur expertise en matière de qualité du cadre de vie dans une multitude de domaines : valorisation du patrimoine ancien ; présence de mobiliers urbains, fonctionnels et harmonieux ; plantations adaptées au milieu et aux usages du lieu ; nouveaux aménagements venant dynamiser le paysage urbain... Le CAUE, en tant qu'organisme départemental de conseil pour l'aménagement de l'espace public, apporte aux communes un regard à la fois technique et valorisant, qui leur permet de révéler tous leurs atouts.
CAUE - Hôtel du Département - 100 Boulevard Hubert Gouze - 82000 Montauban - Tél. : 05.63.03.80.88



mobilisés pour les routes

Depuis le 11 décembre dernier, le service du Conseil départemental chargé des routes est entré dans la période de viabilité hivernale. Il s'agit de la mise en œuvre d'un dispositif permettant d'assurer des conditions de circulation convenables, en dépit d'une météo qui peut parfois rendre les choses compliquées. Pour y parvenir, lors d'épisodes neigeux ou de verglas, ce sont 170 agents du Département qui peuvent être rapidement mobilisés pour dégager ou saler en priorité les grands axes de circulation (avant de traiter les axes secondaires). De plus, durant toute cette période, 1 cadre, 12 patrouilleurs, 12 équipes de 2 agents sont en astreinte 24 h sur 24 pour intervenir dans l'urgence sur l'ensemble du territoire. Au niveau matériel, ce sont 14 saleuses, disposant d'un stock de 1 065 tonnes de sel et 7 engins équipés de lames qui sont disponibles immédiatement. Enfin, deux moyens d'information sont mis à la disposition des usagers :

0 800 390 677 Service & appel gratuits

Ce N° donne en continu des informations actualisées sur l'état des routes et les conditions de circulation.

Le site du conseil départemental : www.ledepartement.fr diffuse des flashs spéciaux lors d'événements climatiques exceptionnels.

passage à l'acte pour le très haut débit

L'aménagement numérique du territoire est une des préoccupations majeures des Tarn-et-Garonnais. Ils ont tous besoin d'avoir le meilleur et le maximum de débit pour Internet. Pour cela il a fallu penser la création de nouveaux réseaux très haut débit (au travers du SDAN - Schéma Directeur d'Aménagement Numérique - qui est porté depuis 2011 par le Conseil départemental via l'Agence de Développement Économique) avant de rentrer dans une nouvelle phase où l'on va enfin voir sur le terrain le début des travaux. Ce début d'année marque un véritable virage opérationnel avec la création d'un syndicat mixte d'aménagement numérique intitulé « Tarn-et-Garonne Numérique » regroupant en son sein les EPCI (intercommunalités) de Tarn-et-Garonne et le Département, qui va fédérer l'ensemble des acteurs et surtout mettre en œuvre le SDAN, regrouper les

moyens financiers et piloter la stratégie. En d'autres termes, après plusieurs années consacrées à la réflexion, on va passer à l'action pour atteindre l'objectif fixé dès le départ : 5 Mbits/sec minimum pour tous en 2025, sachant que beaucoup d'entre nous disposeront de bien plus. On peut grossièrement diviser le département (120 000 foyers) en trois tiers qui vont être aménagés de façon différente : le Grand Montauban où des opérateurs privés, emmenés par



Orange, sont d'ores et déjà à l'œuvre pour fournir la fibre optique dans toutes les maisons ; une autre partie (35 000 à 40 000 foyers) autour des communes les plus importantes qui seront équipées en fibre optique via le syndicat ; enfin, la dernière partie pour laquelle les travaux consisteront en un mix des technologies : montée en débit ADSL, boucles locales radio et financement de solutions satellitaires. Les premières prises permettant une montée en débit ADSL devraient être installées d'ici 12 à 18 mois, ce qui laisse à penser que l'objectif de 5 Mbits/sec pourrait être atteint avant 2025. En tout cas, avec « Tarn-et-Garonne Numérique », le Département s'est doté de l'outil (voire même de la boîte à outils) nécessaire pour avancer à grands pas sur la route qui nous conduira à terme au très haut débit pour tous. On ne peut que s'en réjouir.

le Département se mobilise pour l'emploi et soutient les contrats aidés

En tant que chef de file des politiques d'insertion, le Département de Tarn-et-Garonne soutient l'emploi et cofinance les contrats aidés pour les bénéficiaires du RSA. Chaque embauche en contrat aidé ouvre droit à une aide financière pour les employeurs et offre l'opportunité pour les bénéficiaires du RSA d'une expérience professionnelle ou d'une possibilité d'emploi durable.

L'engagement du Conseil départemental : en 2015, le Département s'est engagé dans le cofinancement de 200 contrats dans le secteur non marchand (CAE), 50 contrats dans le secteur marchand (CIE) et 5 emplois d'avenir (EAV), pour un budget de près d'1 million d'euros.

le Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (CAE)

Contrat de droit privé qui peut être conclu en CDD pour une durée de 12 mois renouvelable pour un volume horaire minimal de 20 heures et pris en charge à 70 %. Il est réservé au secteur non marchand.

le Contrat Initiative Emploi (CIE)

Contrat de droit privé conclu en CDD de 6 ou 12 mois, ou en CDI pour un volume horaire de 20 heures à 35 heures. Sa prise en charge est de 30 % et 45 % pour les moins de 30 ans. Il est réservé au secteur marchand.

les emplois d'Avenir (EAV)

Ont pour objet de faciliter l'insertion professionnelle et l'accès à la

qualification des jeunes sans emploi âgés de 16 à 25 ans (secteur marchand ou non marchand). Il s'agit d'un contrat de droit privé conclu en CDD de 12 à 36 mois, ou CDI à 35 heures hebdomadaires avec une prise en charge de 80 %.

Les prescriptions des contrats aidés sont assurées par 4 Animateurs Départementaux pour l'Emploi (ADE) du Conseil départemental, qui assurent également l'accompagnement et le suivi individualisé de chaque personne embauchée.

**Pour tout renseignement :
Mme Cavalier : 05.63.21.42.04 ou
Mme Masdieu : 05.63.21.46.72**



grandangle

centre universitaire

un nouveau site en perspective pour les étudiants

Le 14 septembre dernier, l'ambitieux projet de restructuration du Centre Universitaire de Tarn-et-Garonne a été approuvé. Dans plusieurs mois, le site sera en mesure de doubler sa capacité d'accueil et pourra recevoir les nouveaux étudiants, de plus en plus nombreux, dans des conditions optimales.

depuis 1993, le chemin parcouru est immense

Après deux ans de concertation avec la Région, l'État et les Universités, le projet de restructuration du Centre Universitaire de Tarn-et-Garonne a été validé dans le cadre du Comité de Pilotage « Enseignement Supérieur Recherche et Innovation » du contrat de plan État-Région (CPER) 2015-2020. L'objectif est d'adapter le campus aux prévisions futures et de le doter de capacités d'accueil suffisantes et appropriées. En effet, l'UT1 Capitole et l'Université Jean Jaurès, les deux Universités présentes sur le site, annoncent un nombre important d'inscriptions supplémentaires d'ici 2020, notamment grâce à l'augmentation des effectifs en « Couleur, Image Design », en Droit et à l'ESPE, mais aussi par l'arrivée de l'École d'infirmiers.

Simulation réalisée par des étudiants d'Arts Appliqués



Centre Universitaire de Tarn-et-Garonne
Journée Portes Ouvertes 2016
samedi 6 février - 10h à 17h

Plus de vingt ans après sa création, le Centre Universitaire compte 768 étudiants, un bel effectif rendu possible grâce à l'implication et au financement du Conseil départemental ainsi que de ses partenaires, mais qui va incroyablement progresser dans les années à venir. Aujourd'hui, le site a une capacité d'accueil de 1 000 étudiants. Mais suite à la nouvelle étape franchie le 14 septembre dernier, il pourra compter plus de 2 000 étudiants.

2 000 étudiants à l'horizon 2020

Compte tenu des effectifs annoncés, ce projet s'avère essentiel. Il va permettre :

- d'améliorer la qualité et le confort des cours, par la réhabilitation complète des locaux ;
- de développer une vie de campus en créant des locaux dédiés aux étudiants ;
- d'innover par l'ouverture d'une plateforme de recherche Couleur-Design, unique en France.

l'étudiant au cœur du campus

Placer l'étudiant au cœur du campus, en lui offrant un lieu de vie et d'étude alliant excellence des cours, qualité des infrastructures et accompagnement de proximité, telles sont les ambitions de ce projet de restructuration. Les travaux devraient débuter fin 2016 pour accueillir les étudiants infirmiers en septembre 2018.

Le Centre Universitaire de Tarn-et-Garonne continue sa route vers un avenir plein de promesses et de possibilités !

un projet de près de 15 millions d'euros

L'État, la Région, le Département et le FEDER financeront ensemble 9,8 millions d'euros pour la réhabilitation du Campus. Mais en réalité, c'est un projet global de près de 14,8 millions d'euros qui devrait voir le jour dès 2018, car vont être également financés :

- la réalisation des locaux de l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE, ex IUFM), soit 1,4 millions pris en charge intégralement par le Département ;
- et l'implantation de l'IFSI (École d'Infirmières) pour 3,6 millions d'euros, financés par le Conseil régional, le FEDER et le Conseil départemental.

l'audit financier en quelques chiffres

À la fin du mois de septembre dernier, le Cabinet Conseil « Ressources Consultants Finances » a remis son rapport d'analyse financière commandé en juin dernier par la nouvelle Assemblée Départementale dans le prolongement des observations de la Chambre Régionale des Comptes pour la période 2006/2012.

L'objectif était d'apprécier, au vu des comptes des exercices passés, les marges de manœuvres dont dispose la collectivité et d'établir divers scénarios d'avenir pour les 5 prochaines années.

le constat comparatif

Les comptes du Département en 2014 :

- les produits de fonctionnement courant (impôts - taxes - dotations de l'État...) se sont élevés à 1 206 € par habitant, soit + 21 % par rapport à la moyenne nationale avec un taux de taxe foncière sur les propriétés bâties de 28,93 %. Ce taux se situe à près de 50 % au dessus de la moyenne nationale des départements ruraux (19,65 %) et au 5^{ème} rang au niveau national ;

- les dépenses de fonctionnement courant, dont les principales concernent l'aide sociale, de 1 065 €/habitant, soit + 20 % par rapport à la moyenne nationale de 888 €/habitant ;

- une « épargne nette », c'est à dire la différence entre les produits courants et les dépenses courantes (hors annuité de la dette) avec un niveau atypique en 2014 de + 38 % par rapport à la

moyenne nationale. Ce niveau exceptionnel en 2014 est dû à la création de 2 nouveaux fonds nationaux. En revanche l'épargne nette moyenne sur les 6 dernières années (2008/2013) s'est située à un niveau inférieur de 4,38 % par rapport à la moyenne nationale ;

- un endettement élevé de 852 €/habitant (7^{ème} rang national) avec un niveau supérieur de 66 % à la moyenne nationale (512 €/habitant) ;

- un niveau d'investissement en baisse constante depuis 2008 (de 62 M€ en 2008 à 42 M€ en 2014).

la prospective 2016/2020

Les baisses de dotations de l'État aux collectivités s'élèveront pour le Département de Tarn-et-Garonne à 14 M€/an au terme de la période de mise en œuvre, c'est à dire à partir de 2017.

En fonction de ces éléments, la démarche retenue consiste à définir un niveau de financement pour un programme d'investissement ce qui nécessite un arbitrage entre :

- le niveau de dépenses de fonctionnement courant, y compris l'aide

sociale, qui devra nécessairement être maîtrisé (la progression des dépenses qui était de + 4 % en moyenne annuelle sur la période 2008/2014 devra être contenue aux environs de + 1,2 % par an) ;

- le développement des ressources propres (subventions extérieures, produits des services...) qui détermineront, par différence avec les dépenses, le niveau d'épargne nette nécessaire à l'investissement ;

- le recours à l'emprunt qui devra être inférieur au capital de la dette remboursée annuellement pour permettre une diminution de la dette.

C'est cette démarche qui constitue le cadre de réflexion de la nouvelle Assemblée Départementale. L'investissement est en effet nécessaire pour mettre en œuvre les compétences du Département (collèges, voirie départementale, centres de secours...), les objectifs de développement du territoire (schéma de développement numérique, enseignement supérieur, tourisme, culture...) et la solidarité territoriale par le soutien à l'investissement local des communes et groupement de communes. La commande publique participe aussi au soutien de l'économie locale et de l'emploi.

bienvenue en Occitanie

Le Département s'inscrit dans une démarche régionale en ce qui concerne la défense et la préservation de la culture occitane. En début d'année 2015, lors de la session budgétaire, l'Assemblée Départementale a voté la mise place de panneaux annonçant en occitan, l'entrée des agglomérations de Tarn-et-Garonne. Depuis, la direction et les services de la voirie et de l'aménagement ont pris les choses en mains pour que cette décision soit effective ; et, en effet, en ce mois de janvier, les panneaux indiquant le nom des communes en Occitan sont en train de fleurir au bord des routes. Ils sont, pour la plupart, installés sur les routes départementales qui traversent les communes concernées, juste en dessous des panneaux habituels, et comportent à la fois le nom occitan écrit en italique et la croix occitane.

Pour les communes qui ne disposent pas de routes départementales sur leur territoire, le Département fournit tout de même deux « panneaux occitans » que les communes pourront installer sur les voies communales principales.

Les 195 communes que compte le Tarn-et-Garonne ont évidemment été consultées en amont puisque c'est aux maires que revient la décision d'implanter ou non ces panneaux proposés par le Département.

Au total, ce seront près de 600 panneaux qui seront installés d'ici le mois de juin et qui prouvent l'attachement du Département à la culture occitane. Une culture bien vivante et qui pourrait être encore renforcée par le futur nom de la nouvelle grande Région.

adieu-siatz a totis

Lo departament trabalha dins l'orientacion regionala per l'aparament e la preservacion de la cultura occitana. Tre lo començament de l'annada 2015, per la session budgetària, l'Amassada Departamentala a aprovat la mesa en plaça de panèus de dintrada de las aglomeracions de Tarn e Garòna en occitan. La direccion e los servicis de las vias e de l'amenatjament del territòri an entemenat aquel trabalh. Ja, dins aqueste mes de genièr se pòdon veire de panèus amb lo nom de comuna en occitan, al dejós dels panèus abituals, en caracteris italics e amb la croz occitana. Per los caps-lòcs de comunas que son pas sus un camin departamental, lo Departament balha dos panèus en occitan que pòdon èsser plaçats sus de vias comunales importantes.

Las 195 comunas de Tarn e Garòna son estadas consultadas pel Departament per poder pausar los panèus amb l'acòrdi del cònsol-màger necessari per validar la proposicion departamentala.

Entre tot, 600 panèus seràn pausats, cap al mes de junh, per marcar l'estacament del Departament a la cultura occitana. Una cultura viva que podriá tanplan èsser afortida pel nom de la novèla region, se ne vira...



près de 600 panneaux « occitans » seront installés d'ici le mois de juin

entre tot, 600 panèus seràn pausats, cap al mes de junh



familles à énergie positive

les bons gestes pour la planète... et le porte-monnaie

De quoi s'agit-il exactement ? Des familles (il y en avait 132 en 2015 sur le département et près de 8 000 dans toute la France) s'inscrivent à ce défi avec un seul objectif : faire baisser de 8 % au moins la consommation d'énergie et d'eau de leur logement. Il ne s'agit pas de faire des travaux, mais de maîtriser ses consommations, tout en conservant le même niveau de confort, en appliquant quelques gestes simples ou un peu plus techniques : fermer les portes des pièces les moins chauffées, couper le chauffage lorsqu'on s'absente plus de 4 jours, mettre une minuterie sur la « box » pour qu'elle ne fonctionne pas la nuit... Ce défi s'inscrit dans ce qu'on pourrait appeler la « sobriété énergétique » qui est un levier fort pour faire baisser notre impact sur l'environnement. De décembre à mai, les familles se regroupent en équipes (5 à 10 familles), afin de rendre le défi plus convivial

et plus motivant. Elles bénéficient régulièrement des conseils de l'Espace Info Énergie du CAUE 82. Au bout du compte ça marche, encore mieux que prévu, puisque la moyenne des économies réalisées en Tarn-et-Garonne et au niveau national est de 12 % par équipe. C'est une économie moyenne de 200 € environ sur la facture énergétique d'une famille et de 22 € par an et par personne pour la facture d'eau. C'est loin d'être négligeable pour le porte-monnaie et c'est bon pour la planète. Les 8 000 familles, inscrites en France ont économisé 8,5 millions de KWh, soit l'équivalent de la consommation de 500 logements. Pas mal...

Il est encore temps de s'inscrire pour le défi de cette année ; contactez l'Espace Info Énergie du CAUE 82 au 05 63 91 42 70 ou inscrivez-vous directement sur le site : www.familles-a-energie-positive.fr



Avec un millier d'engagés, volontaires ou professionnels dans le département, les pompiers demeurent un corps fondamental de notre société. En pleine mutation, les effectifs se féminisent et rajeunissent... Dossier.

sommaire

- La féminisation à grande échelle p. 14
- Interview du Colonel Sébastien Vergé p. 16
- Jeune Sapeur-Pompier, mode d'emploi p. 17



chez les sapeurs-pompiers, la féminisation à grande échelle

Lorsqu'un pompier retire son casque, il n'est pas rare de découvrir qu'il s'agit en fait « d'une » pompier. En effet, depuis quelques dizaines d'années, comme l'ensemble de la société, et sans jeu de mots, le corps des sapeurs-pompiers se féminise. Une évolution tout en douceur...

Jusqu'en 1976, même si les filles rêvaient de devenir soldats du feu, elles n'avaient aucune chance que cela devienne réalité. Il a fallu attendre un décret du 25 octobre 1976 rendant possible le recrutement de femmes chez les sapeurs-pompiers grâce à cet alinéa : « Les corps de sapeurs-pompiers communaux peuvent être composés de personnels tant masculins que féminins ». À partir de ce moment-là les femmes ont pu elles aussi, à l'instar des hommes, devenir des soldats du feu et accomplir toutes les missions dévolues aux pompiers.

Aujourd'hui, près de 40 ans plus tard, la féminisation des sapeurs-pompiers progresse lentement mais sûrement au sein des casernes ; en 2013, on dénombrait près de 33 000 personnels féminins, ce qui représente 14 % des pompiers civils, soit 1 pompier sur 7 environ. C'est un chiffre qui est en lente mais constante augmentation puisqu'on n'en comptait que 11 % en 2007 et 13 % en 2010.

En Tarn-et-Garonne, on dénombre actuellement 191 femmes sapeurs-pompiers qui se répartissent de la façon suivante : 8 chez les professionnels, 160 chez les volontaires et 23 dans des postes administratifs, soit 17,5 % des 1 090 pompiers du département, un chiffre supérieur aux statistiques nationales. Il est à noter que le pourcentage est beaucoup plus faible chez les sapeurs-pompiers professionnels, 8 % de femmes seulement, que chez les volontaires où on atteint les 17 %.

une (r)évolution en marche

La féminisation au sein du corps des sapeurs-pompiers a bouleversé l'image virile, extrêmement physique et parfois « macho » qui y était associée. Elle a aussi modifié certaines mentalités, y compris au sein même des casernes où les hommes pompiers n'ont pas tous vu d'un bon œil l'arrivée des femmes parmi eux. Pourtant, au fil des années, celles qui se sont engagées dans cette voie, tant chez les volontaires que chez les professionnels, ont fait la



Élisabeth Lafitte, ou plutôt le Sergent Élisabeth Lafitte, est sapeur-pompier depuis 1999. D'abord pompier volontaire à Nègrepelisse, elle en a fait son métier depuis janvier 2006, date à laquelle elle a intégré la caserne de Montauban après avoir réussi le concours d'entrée (du premier coup). Il faut dire que le Sergent Lafitte est une compétitrice dans l'âme à qui le sport et l'activité physique ne font pas peur, au contraire. Elle l'avoue sans ambage, le métier de pompier lui a permis de se découvrir, peut-être de se révéler et il correspond à tout ce qu'elle aime ; pas de routine, des journées toujours différentes, beaucoup de sport, et des montées d'adrénaline fréquentes. De plus, elle apprécie la vie en caserne, ce sentiment aussi de faire partie d'une équipe, d'être un élément d'un tout, pas plus ni moins important qu'un autre. Alors, même si tout n'est pas idyllique et s'il reste quelques « machos », à l'intérieur comme à l'extérieur, qui pensent que ce n'est pas un métier de femme, le Sergent Lafitte est certaine d'avoir conquis et trouvé sa place. D'ailleurs, dans sa famille et son entourage, personne n'est surpris qu'elle soit devenue pompier. Il n'y a pas de hasard...

« notre place se détermine au sport le matin »

Malgré son jeune âge, le sapeur-pompier de 1^{ère} classe Maëlys Paris a déjà 7 ans d'ancienneté à la caserne de Montauban ; 4 ans de formation en tant que Jeune sapeur-pompier (JSP) et 3 ans en tant que sapeur-pompier volontaire. Dans le cas de Maëlys, devenir pompier est un rêve de petite fille devenu réalité. Entrée à 13 ans chez les JSP, elle y a découvert une école de la vie où on apprend rapidement à devenir autonome. Aider, être utile, voilà ce qui motive la jeune femme, qui apprécie aussi la pression et le trac que génèrent les différentes interventions. Alors, même si ce n'est pas toujours facile (« en tant que femme, on doit faire nos preuves tous les jours, ce n'est jamais acquis, et notre place se détermine au sport le matin... »), elle n'est pas prête d'abandonner ce volontariat qui lui convient et qui la comble. Et si on lui demande si c'est plus compliqué pour une femme d'évoluer dans ce milieu majoritairement masculin, elle répond dans un sourire : « On les a amadoués... ».



démonstration de leurs qualités et de leurs compétences, au même titre que leurs collègues masculins, et elles ont prouvé qu'elles y avaient toute leur place. Aujourd'hui, cette féminisation est d'autant plus appréciée, et appréciable, qu'elle permet parfois de pallier à une crise des vocations. Ce n'est pas le cas en Tarn-et-Garonne puisqu'à ce jour il n'y a aucun problème de recrutement, mais dans certains départements où il

devient difficile de recruter de nouveaux pompiers, l'arrivée des femmes permet de compenser le phénomène. On peut donc s'attendre à voir dans les prochaines années le pourcentage de femmes augmenter encore parmi les sapeurs-pompiers. À l'heure de la parité et de la féminisation globale de la société, personne ne s'en plaindra... Surtout pas les petites filles pour qui, plus que jamais, tout est possible...

interview

« nous allons vers la parité »



la féminisation chez les pompiers, qu'est-ce que ça change ?

Avant tout, ça change l'état d'esprit dans une caserne. L'arrivée des femmes a apporté un peu de calme, de pondération et de retenue dans tous les domaines. C'est un aspect très positif.

est-ce que les femmes pompiers ont quelque chose de plus ?

De plus je ne sais pas, mais de différent oui, évidemment. Cela se voit notamment dans la prise en charge des victimes ; elles ont souvent un contact plus facile et elles leur portent une attention plus soutenue. Elles sont très bien perçues à ce niveau-là.

y a-t-il des contraintes particulières liées à la féminisation ?

Pas au niveau du travail puisque les femmes font exactement les mêmes choses que les hommes, même si elles ont parfois des disponibilités différentes. En revanche, au niveau des structures cela nécessite une adaptation de nos locaux ; par exemple, il faut que les femmes puissent disposer de vestiaires à elles et de sanitaires qui leur sont propres. Il faut que nous modernisons nos casernes, comme c'est d'ailleurs la volonté du Président Astruc, afin d'être en capacité d'accueillir les femmes dans des conditions acceptables.

comment se situe le Tarn-et-Garonne par rapport à ce phénomène ?

Au niveau des chiffres nous sommes au-dessus de la moyenne nationale, autour de 17,5 %. Ici, nous accueillons des femmes depuis les années 80, alors que d'autres ont attendu les années 2000. Certains centres de secours sont plus féminisés que d'autres mais nous avons des femmes partout. La féminisation va se poursuivre au cours des prochaines années ne serait-ce que parce que chez les Jeunes Sapeurs-Pompiers (voir page suivante), il y a quasiment 50 % de filles. Ce n'est pas encore pour demain mais nous allons vers la parité.

JSP, mode d'emploi

petit pompier deviendra grand !

Il y a plusieurs voies pour devenir sapeur-pompier volontaire ou professionnel. L'une des plus « naturelles » est celle qui consiste à suivre la formation de Jeune Sapeur-Pompier (JSP) qui forme et qui informe les adolescents entre 13 et 18 ans sur les techniques, les activités et les métiers des sapeurs-pompiers. Regroupés en association au sein de l'Union départementale des sapeurs-pompiers du Tarn-et-Garonne, les JSP suivent une formation de 4 ans dans les centres de secours du département (pour 2015/2016, 10 pôles de formation répartis sur l'ensemble du territoire accueillent les JSP en fonction de leur année de formation). De la 1^e à leur 4^e année de formation, ils sont encadrés par des sapeurs-pompiers volontaires ou professionnels qui les initient aux techniques de secours et leur inculquent les bases du métier. Ainsi, les jeunes sont formés dans trois domaines d'intervention des sapeurs-pompiers : le secours à personnes, la lutte contre les incendies et la protection des biens et de l'environnement. Ils pratiquent beaucoup de sport, découvrent le matériel d'incendie et les notions élémentaires de son maniement, s'initient au secourisme, à la discipline et au civisme.



En bref, ils se préparent à passer le brevet national de jeune sapeur-pompier qui sanctionne ces quatre années de formation et qui donne la possibilité de poursuivre dans cette voie. 2/3 des jeunes sapeurs-pompiers qui réussissent leur brevet deviennent sapeur-pompier volontaire. En Tarn-et-Garonne, 258 JSP ont été formés depuis 2005. Cette formation connaît un succès qui ne se dément pas puisque cette année, pour les épreuves de sélection à l'entrée de la 1^e année qui se sont déroulées le 15 novembre dernier, ils étaient 44 jeunes à tenter leur chance. Parmi eux, il faut le noter, quasiment autant de filles que de garçons. Ce qui fait que les JSP sont à la fois un formidable vivier pour le volontariat (cela permet de susciter ou de confirmer des vocations) mais également un facteur de féminisation de l'ensemble des sapeurs-pompiers.

deux anciens pompiers volontaires président aux destinées du SDIS



Au mois d'avril, avec le changement de gouvernance du Conseil départemental, le conseil d'administration du SDIS a été complètement renouvelé. Le Président Christian Astruc est devenu le Président du SDIS et à ses côtés, en tant que 1^{er} vice-président, c'est Pierre Mardegan qui a été désigné pour suivre de près tous les dossiers des sapeurs-pompiers du Tarn-et-Garonne.

Pierre Mardegan s'est rapidement investi dans cette mission et il a commencé par faire un « audit » des différentes casernes, ce qui l'a conduit à proposer un plan de rénovation d'envergure pour les années à venir. Il s'est également largement impliqué dans le dossier du futur centre de secours de Castelsarrasin-Moissac. Il faut dire qu'en tant que médecin chef de service des Urgences et du SAMU du centre hospitalier de Montauban, et de coordonnateur de la fédération des Urgences du Tarn-et-Garonne, M. Mardegan n'est pas dépaycé lorsqu'il s'agit des secours aux personnes. D'autant moins que, tout comme le Président Astruc, il a été sapeur-pompier volontaire et connaît donc parfaitement les besoins et les nécessités du service. A ce titre, rien d'étonnant à ce que M. Mardegan ait voulu que les États Généraux du Volontariat organisés par le SDIS et rassemblant tous les sapeurs-pompiers du département dans les locaux du Conseil départemental le 9 avril soient couplés aux Assises Médicales qu'il organise lui-même ; un parfait exemple de synergie. D'autre part, c'est également M. Mardegan qui conduit le projet expérimental de plate-forme pour les appels urgents santé et secours, le 15, le 17, le 18, la permanence des soins (médecine générale) et la gendarmerie, ce qui sera sans nul doute une belle avancée dans ce domaine. Avec le Président Christian Astruc et Pierre Mardegan à sa tête, le SDIS de Tarn-et-Garonne, est entre de bonnes mains.



prèsdevous

laboratoire vétérinaire départemental

un outil de prévention, de protection et de formation

Le Laboratoire Vétérinaire Départemental est l'outil scientifique du Département, au service de la santé publique. Son champ d'intervention recouvre quatre grands domaines :

- **hygiène, qualité et sécurité alimentaire** : prélèvements et analyses dans la restauration collective, métiers de bouche et industries agro-alimentaires ; vérification de la potabilité des eaux ; aide pour équilibrer les menus dans la restauration scolaire ;

- **prévention des maladies animales** : veille épidémiologique, aide aux éleveurs et aux vétérinaires, analyses sérologiques, virologiques et parasitaires ;

- **protection de l'environnement** : contrôle de la qualité des eaux, vérification de la dépollution des eaux usées, contrôle légionelles, surveillance de la qualité de l'air ;

- **radioactivité** : surveillance de la radioactivité autour de la centrale de Golfech : analyses des eaux, de l'air et des productions végétales à proximité de la centrale pour détecter d'éventuelles anomalies. Analyses pour l'industrie et le commerce.

un laboratoire reconnu
pour des formations
de qualité

Le Laboratoire bénéficie d'une reconnaissance nationale et internationale. Il est accrédité par le COFRAC* (Comité Français d'Accréditation) ce qui garantit la fiabilité des résultats, la compétence du personnel (37 personnes), l'utilisation de méthodes d'analyses normalisées et l'impartialité dans les jugements techniques et la confidentialité des résultats. Le Laboratoire est également un organisme de formation professionnelle depuis 1996. Tous les ans de nouvelles formations sont créées pour répondre aux nouveaux besoins ; elles sont toujours dispensées par des spécialistes du domaine concerné, ce qui leur confère leur grande qualité. Voici celles qui sont proposées pour le 1^{er} semestre 2016, autour de quatre thèmes principaux :

- **Hygiène alimentaire en restauration collective**

- Bonnes pratiques en restauration collective
- Règles d'hygiène lors du service
- Le nettoyage et la désinfection en restauration collective
- L'hygiène dans le portage de repas
- Interpréter ses résultats d'analyses
- Restauration de plein air, pique-nique
- Mesure de températures
- Formation au plan de maîtrise sanitaire
- Diagnostic et formation hygiène alimentaire (sur site)

- **Nutrition**

- Formation à l'équilibre alimentaire des repas
- Audit nutritionnel et formation nutrition (sur site)
- Constitution de vos menus (sur site) par session

- **Légionelle**

- Mettre en place son carnet sanitaire
- Utiliser son carnet sanitaire au quotidien
- Diagnostic du réseau d'eau et formation sur site

- **Sécurité au travail**

- Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- SST : maintien et actualisation des compétences (MAC)
- Formation à l'élaboration du document unique
- Évaluation des risques sur site et constitution du document unique
- Le risque chimique : évaluation et prévention



Pour toute information concernant ces formations, contacter le service Étude, Conseil et Formation du Laboratoire Vétérinaire Départemental 60, avenue Marcel Unal - 82000 Montauban Tél. : 05 63 66 71 71 / Fax : 05 63 66 63 27

Bulletins d'inscription et programmes de formations disponibles sur www.lvd82.fr

Le Laboratoire Vétérinaire Départemental est reconnu organisme de formation professionnelle sous le n° 73.82.P000 6.82



toute sa place au concours...

Lors du dernier Concours agricole à Montauban, un stand du Laboratoire Vétérinaire Départemental était installé sous la tente du Conseil départemental afin de faire découvrir, en particulier aux enfants, quelques-unes de ses activités. Ainsi, les jeunes scolaires qui sont passés le vendredi ainsi que les familles qui se sont arrêtées sur le stand durant le week-end ont pu faire quelques expériences à la fois simples et ludiques. Le personnel du Laboratoire qui était sur place proposait de vérifier la potabilité de l'eau ou de mesurer son pH, mais aussi de découvrir l'usage d'un microscope ou d'une pipette, ou encore d'exercer son odorat dans l'atelier des senteurs... D'autres expériences avaient trait à la nutrition et à l'équilibre alimentaire. Ce stand permettait au public de découvrir de façon agréable les activités du laboratoire, et dans un concours où se mêlent différentes préoccupations liées à l'environnement et à l'agriculture, il avait vraiment toute sa place.

* Portée d'accréditation disponible sur : www.cofrac.fr sous le numéro I-0822

une plage et des loisirs sur mesure

La base de loisirs du Tarn et de la Garonne à Saint-Nicolas-de-la-Grave est ouverte 365 jours par an. Même si elle connaît un pic de fréquentation en été avec l'ouverture de « Plage 82 », elle met toute l'année à disposition des Tarn-et-Garonnais ses installations, ses animations, ses activités et son site exceptionnel.

Créée en 1979, la base de loisirs a été « récupérée » par le Département en 2001. Depuis, elle accueille différents types d'usagers et leur propose des prestations adaptées. La base de loisirs, c'est avant tout un cadre exceptionnel : 29 hectares de nature préservée au bord du confluent de la Garonne et du Tarn, un plan d'eau qui s'étend sur 400 ha, un espace paisible et agréable où les familles ont plaisir à venir passer un moment pour se promener au bord de l'eau et pour pique-niquer sur l'aire aménagée à cet effet. En fin de journée à la belle saison ou durant les week-ends, les amoureux de la nature trouvent là un lieu de sortie à la fois proche et dépaysant. Du 1^{er} juin au 15 septembre, les visiteurs peuvent profiter de la piscine d'été. Durant cette période, le camping deux étoiles est ouvert, pour les groupes ou les campeurs individuels. Et depuis 2014, il y a également une aire de camping-cars qui dispose de 12 places avec bornes d'eau et d'électricité et une zone de vidange.

des services et des prestations adaptés à tous les publics

Mais la base de loisirs, c'est aussi un lieu qui accueille dans ses locaux et sur ses installations différents types de publics. Pour les scolaires, la base de loisirs est une destination incontournable avec de nouveaux locaux spécifiquement aménagés pour eux et des activités variées, à la fois ludiques, pédagogiques et sportives. Quasiment tous les petits Tarn-et-Garonnais sont venus au moins une fois sur la base à l'occasion d'une journée « classe découverte ». La base est également adaptée et dimensionnée pour accueillir les clubs sportifs qui disposent sur place de tous les équipements et de l'hébergement nécessaires pour effectuer des stages à différents moments de la saison. La base peut aussi accueillir des entreprises à l'occasion

de journées de formation ou de séminaires : salles dédiées, équipement, restauration, hébergement, équipe d'animation, tout est prêt pour fournir une prestation de qualité. La base est également un lieu privilégié pour les séjours que peuvent proposer les centres de loisirs ; la nature, les activités sportives et nautiques, la découverte des lieux à proximité (Moissac, Belleperche...), le champ des possibles est très vaste. La base de loisirs du Tarn et de la Garonne est un lieu particulièrement apprécié par les Tarn-et-Garonnais puisqu'elle répond toute l'année à un besoin des familles : disposer d'un lieu, à proximité, qui offre des prestations gratuites (ou à un coût très modique) pour passer des moments agréables (et/ou sportifs) au cœur de la nature en toute sérénité.



Le concept « Plage 82 » a été lancé en 2013 sur la base de loisirs du Tarn et de la Garonne. Du 1^{er} juin au 31 août, de 11h à 19h, pour 1€ l'entrée (gratuit pour les moins de 6 ans), les visiteurs peuvent bénéficier d'équipements, d'aménagements et d'animations spécifiques : une plage de sable, des jeux gonflables, des brumisateurs, une zone ombragée disposant de transats, une aire de pique-nique, et bien sûr le grand espace aquatique. Depuis 3 ans, le succès ne se dément pas ; l'été dernier, ce sont 26 000 entrées (dont 66 % de Tarn-et-Garonnais) payantes qui ont été comptabilisées, soit 9 000 de plus qu'en 2014. Un véritable plébiscite pour cette animation estivale qui connaît un présent réjouissant et dont l'avenir s'annonce radieux.

Canal des Deux Mers à vélo

échappéesbelles

Nouvel itinéraire cyclable aux accents du Midi, le Canal des Deux Mers à vélo relie l'Atlantique à la Méditerranée sur près de 800 km de Royan à Sète.

Lancé au mois de juin, cet itinéraire vient compléter l'offre un Tour de France à vélo, rejoignant les autres parcours cyclables de renom telles que la Viarhona (le Rhône à vélo), la Loire à Vélo et la Vélodyssée (véloroute traversant la Bretagne et longeant l'Atlantique jusqu'au Pays Basque). Grâce à cet itinéraire, il est désormais possible de pédaler le long de l'Estuaire de la Gironde, du Canal de Garonne et du Canal du Midi, inscrit au patrimoine mondial par l'Unesco. Véritable produit touristique de rang international, cette nouvelle vélo voie verte traverse des sites exceptionnels et des paysages inoubliables tout au long du parcours : vignobles réputés au cœur d'espaces naturels préservés, l'estuaire de la Gironde, Bordeaux, Agen, Moissac, Toulouse, le Canal du Midi, Carcassonne, Béziers, Sète, autant d'étapes évoquant le soleil et la convivialité du Sud. C'est à l'initiative du Conseil départemental de Tarn-et-Garonne que sept départements : Charente-Maritime, Gironde, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Aude et Hérault ; et deux régions : Aquitaine et Midi-Pyrénées ont créé ce nouvel itinéraire cyclable.

sur le parcours, le Tarn-et-Garonne à découvrir ou redécouvrir

L'aménagement de pistes cyclables qui traversent le Tarn-et-Garonne permet de découvrir le département d'une autre manière, plus respectueuse de l'environnement, et plus authentique. En Tarn-et-Garonne, la vélo voie verte du Canal des Deux Mers longe les anciens chemins de halage et offre un parcours magnifique sous ses grands platanes. Cet itinéraire est sécurisé et accessible à tous. Le long du parcours, hôtels, chambres d'hôtes, campings... situés en bordure attendent les cyclistes et voyageurs pour une soirée de détente et de découvertes gastronomiques. Le tracé permet, de manière très agréable et à son rythme,

de découvrir ou de redécouvrir des sites prestigieux, des paysages de qualité du Sud-Ouest mais aussi d'accéder à des lieux un peu oubliés, aussi préservés que pittoresques... et de faire des rencontres avec les gens du pays. Retrouvez toutes les informations utiles pour préparer votre découverte du Canal des Deux Mers à vélo, de l'Atlantique à la Méditerranée, sur le site internet : www.canaldes2mersavelo.com



Agence de Développement Touristique TARN-ET-GARONNE

Renseignements :
05 63 21 79 65
www.tourisme-tarnetgaronne.fr

Le Canal des Deux Mers à vélo, de l'Atlantique à la Méditerranée, a été inauguré le samedi 6 juin au Port de Castelsarrasin, à l'occasion de la Fête Nationale du Vélo. Cet événement était organisé par le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, la Mairie de Castelsarrasin et le Comité Départemental de Cyclotourisme. Ce dernier, en partenariat avec les clubs locaux, avait mobilisé une centaine de cyclotouristes pour une randonnée spéciale à l'occasion du lancement de ce nouvel itinéraire. Le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne et la Mairie de Castelsarrasin ont, de leur côté, offert au public présent sur place et aux randonneurs de déguster des fruits et jus de fruits du Tarn-et-Garonne, en partenariat avec le Chasselas de Moissac, le tout en musique, pour un lancement convivial et festif.

exposition

« Histoires de territoires : Gaulois et Romains en Tarn-et-Garonne »

Espace des Augustins
19 janvier / 31 mars 2016

Le patrimoine aux multiples facettes du Tarn-et-Garonne, est d'une diversité qui fait sa richesse. Si son histoire, de l'époque médiévale à nos jours, est assez bien connue, l'Antiquité se devine à peine. Pourtant, l'époque où Gaulois et Romains vivaient sur nos territoires n'est pas si éloignée et les découvertes archéologiques récentes ont permis de mieux cerner ces peuples de l'Antiquité. Grâce à un partenariat inédit entre le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, la Direction régionale des affaires culturelles de Midi-Pyrénées et son service régional de l'archéologie et l'association « Archéologies », nous pourrions bientôt contempler plus d'une centaine d'objets, découverts dans notre département, qui témoignent de la vie quotidienne. Les réalisations en bronze des Gaulois - épées à antennes, fibules, torques - rivalisent d'esthétique et de virtuosité avec les précieuses mosaïques ou les délicats verres romains. Le musée Saint-Raymond de Toulouse, le musée Ingres, le Muséum de Montauban

ont généreusement prêté de nombreuses pièces de leurs collections pour cet événement. Cette exposition va révéler au public des sites archéologiques majeurs de notre département, souvent méconnus, comme la nécropole du Frau à Cazals, Al-Claus à Varen et Cayrac ainsi que les objets découverts par hasard comme ceux de Cosa, légués par Ursule Devais ou le trésor de Dunes.

« Histoires de territoires : Gaulois et Romains en Tarn-et-Garonne », exposition
Du 19 janvier au 31 mars 2016,
du mardi au dimanche de 14h à 18h
et jusqu'à 20h les jeudi 21 janvier, 11 février et 10 mars.

Entrée libre, visites commentées gratuites pour les scolaires et les groupes sur réservation au 05 63 93 90 86
espacedesaugustins@ledepartement82.fr

Lettres d'Automne

25 ans et tous les bénéficiaires de l'âge !

C'est avec beaucoup d'émotion que la 25^{ème} édition du festival Lettres d'Automne a tourné ses dernières pages le 29 novembre dernier. Un public toujours aussi nombreux, qui se renouvelle, des élèves et étudiants, se sont retrouvés durant ces deux semaines pour partager une programmation exceptionnelle à l'occasion des 25 ans de ce rendez-vous tarn-et-garonnais majeur. Une telle longévité au sein de notre département ne peut être que saluée et soutenue. Cette volonté affirmée par l'association Confluences, créatrice et organisatrice de Lettres d'Automne, de faire partager les textes des plus brillants auteurs francophones contemporains ne cesse de progresser depuis toutes ces années. Elle a désormais convaincu de nombreux écrivains et artistes de grand talent de participer à cette aventure culturelle porteuse d'une grande humanité. Les communes de Montauban mais aussi de Molières, Moissac, Bressols, Lafrançaise, Montricoux ont accueilli cette année des grands noms comme l'invitée d'honneur du festival Agnès Desarthe (auteur entre autres de « Ce

cœur Changeant » roman de nombreuses fois primé et salué par la critique) mais également Nancy Huston, Jean-Pierre Siméon, Jeanne Benameur, Boualem Sansal, Natalie Dessay, Laurent Naouri... L'ambiance si chaleureuse comme la programmation toujours de très grande qualité ont séduit les publics de tous âges et horizons puisque 20 000 festivaliers ont été conquis lors de cette édition et attendent déjà la programmation de la 26^{ème} édition !



les 25 ans du tremplin Tarn & Garock

Un des temps forts de l'année 2015 à l'ADDA 82 a été la célébration des 25 ans du tremplin festival Tarn & Garock.

Deux temps ponctuent cet anniversaire : un concert anniversaire, qui s'est déroulé les 10 et 11 avril 2015 au Hall de Paris de Moissac, au cours duquel 8 groupes de musique amplifiée se sont produits, des groupes récents mais également des formations plus anciennes ayant déjà participé au tremplin dans les années 90. Ensuite le film documentaire retraçant les 25 ans du tremplin, qui sera projeté dans différentes salles du département. Réalisé à partir d'images du concert anniversaire, à partir d'archives mais également grâce à l'apport de plus d'une quinzaine d'interviews de musiciens, de techniciens son... le film permettra de comprendre



Le groupe Alpaga lors du concert anniversaire des 25 ans du Tarn & Garock

ce qu'est aujourd'hui le dispositif d'accompagnement et par quelles étapes il est passé au cours de ces 25 ans d'existence. Le montage de toutes ces heures de rush apporte un éclairage sur ce qu'a vraiment été le premier tremplin de musiques actuelles en Midi-Pyrénées. Créé en 1990 par l'ADDA 82, le tremplin a vu passer plus de 250 groupes en 25 ans.



L'ADDA 82, des projets culturels au plus près des habitants

L'ADDA 82 (Association Départementale de Développement des Arts en Tarn-et-Garonne) existe depuis 1974, grâce au soutien du Conseil départemental de Tarn-et-Garonne et du Ministère de la Culture (DRAC Midi-Pyrénées). Si ses actions ont évolué, l'association a toujours poursuivi un seul objectif : permettre à tous les habitants du Tarn-et-Garonne d'avoir accès à une offre culturelle de qualité. Pour cela, elle mène de nombreuses actions sur l'ensemble du territoire départemental :

- la publication et la distribution du **Sortir en Tarn-et-Garonne**, agenda culturel du département ;
- l'accompagnement des écoles de musique et de danse dans leurs projets. Ainsi, l'ADDA 82 et la Fédération départementale des sociétés musicales participent actuellement à la création d'une fanfare départementale qui réunit une centaine d'élèves provenant de 10 écoles de musique du département ;

- le développement de **projets culturels dans les écoles**, les collèges et les lycées ;
- l'organisation du **Festival Big Bang des Arts pour l'enfance et la jeunesse** : la prochaine édition se tiendra du 8 mars au 15 avril 2016 et proposera 40 représentations en danse, théâtre, marionnettes et musique, avec des séances pour les écoles et les familles, des ateliers, et des rencontres avec les artistes. Un festival ouvert à tous dès l'âge de... 6 mois ! ;
- la diffusion de concerts gratuits lors du **Festival des Châteaux Chantants**, qui rassemble chaque année près de 1 000 spectateurs dans les villages du Tarn-et-Garonne ;
- l'accompagnement des groupes émergents en musiques actuelles avec le **tremplin Tarn & Garock**.

En savoir plus sur l'ADDA 82 :
05 63 91 83 96 - accueil@adda82.fr
www.adda82.fr



Espace des Augustins Montauban

5 janvier - 20h30
Soulages, le peintre du noir et de la lumière
Cinéma documentaire

Du 19 janvier au 31 mars
Histoires de territoires : Gaulois et Romains en Tarn-et-Garonne
Exposition

28 janvier - 20h30
Un obus dans le cœur
Théâtre

5 février - 20h30
Del flamenco a Lorca
Musique/danse
Flamenco



8 février - 20h30
National Gallery
Cinéma documentaire

16 février - 20h30
Les gaulois au-delà du mythe
Cinéma documentaire

16 mars - 14h30
Biblibl
Spectacle musical

22 mars - 20h30
Duane michals, the man who invented himself
Cinéma documentaire

25 mars - 20h30
Wen quartet
Concert jazz

Renseignements et réservations :
05 63 93 90 86
espacedesaugustins@cg82.fr

12^e édition des Hivernales du documentaire
nov. 2015 / mars 2016



21 novembre - 20h30
Bruniquel
Des livres et des nuages

5 décembre - 20h30
Castanet
Made in France

19 décembre - 20h30
Puygaillard-de-Quercy
Donkilaban, le peul du Tarn
La terre en morceaux

17 janvier - 15h30
Réalville
Emma la clown et moi

30 janvier - 20h30
Verfeil-sur-Seye
C'est ma vie qui me regarde

12 février - 20h30
Molières
Casus Belli

27 février - 16h30
Septfonds
C'est beau la politique, vous savez !

27 février - 20h30
Septfonds
Au risque d'être soi

6 mars - 16h30
Verlhac-Tescou
La mort du dieu serpent

Programme complet et renseignements :
05 63 64 60 79
leshivernalesdudoc@free.fr



Espace culturel le V.O.

9 janvier - 21h
Inventaires
Théâtre

15 et 16 janvier - 21h
Anthony JOUBERT
One-man show

22 et 23 janvier - 21h
Mars et Vénus
Comédie

24 janvier - 15h
Bruno BREL
Chansons françaises

30 janvier - 21h
J'habite chez ma cousine
Comédie

6 février - 21h
L'éducation populaire
One-man show

12 et 13 février - 21h
Jamais le premier soir
Comédie

26 février - 21h
Nous deux
Comédie

27 février - 21h
HANNIBAL DEATH MACHINE
Concert métal

5 mars - 21h
Tempsd'm
Concert danse

11 mars - 21h
Guillaume MEURICE
One-man show

19 mars - 21h
FIRE STRAITS
Concert

Renseignements :
05 63 31 17 43
http://www.lespacevo.com



Théâtre de l'Embellie Montauban

Atelier de théâtre pour jeunes et adultes, accueil et création de spectacles

10 janvier - 17h
Le RV des Pitchous : Tourne la manivelle
Spectacle jeune public à partir de 6 mois

16 janvier - 21h
Le juste rire au café de l'Embellie
Divertissement

23 janvier - 21h
Ce soir, on ne dîne pas, on bouffe !
Comédie à sketches

30 janvier - 21h
Absurde avec un grand V
Comédie à sketches

6 février - 21h
Un p'tit coin de poésie
Spectacle poétique

14 février - 17h
Le RV des Pitchous : Les lutins zinzins et la petite souris
Spectacle jeune public à partir de 3 ans

20 février - 21h
Notre cher Victor
Hommage historique

27 février - 21h
Petites pépites et gros calibres
Comédie

5 mars - 21h
Joyeux Noël Papa Maman !
Comédie

13 mars - 17h
Le RV des Pitchous : Habille-toi Zoé
Spectacle jeune public à partir de 1 an

Renseignements :
05 63 91 96 20
embellie82@gmail.com
theatredelembellie.free.fr



21^e Festival de conteurs
Du 23 janvier au 19 février 2016

23 janvier
Florant MERCADIER
« Les contes du placard »

28, 29, 30 janvier
Simon GAUTHIER
« Sources »
« Le vagabond céleste »
« L'écume des mots »

2, 3, 4 février
Véronique de MIOMANDRE
« Clued'home »
« Le magasin de cheveux »
« Clued'home »

5, 6 février
LES VOLUBILES
« Mais il est ici le bonheur »
« Deux »

9, 10 février
Daniel CHAVAROCHE
« La racontade »
« Le cours du soir »

11, 12, 13 février
Pierre DELYE
« La tournée des grands contes »
« Bouts de route »
« Vol de première classe »

17, 18, 19 février
Nadine WALSH
« Rumeurs du temps »
« Contes coquins »
« Femmes pirates ou crise de foi(e) »

20 mars - 16h
Moissac
« L'instinct du déséquilibre 2 »
Cirque + 6 ans

23 mars - 9h30
Castelsarrasin
« Montagne »
Danse + 3 ans



6^e BIG BANG DES ARTS
Du 8 mars au 15 avril 2016
Festival jeune public Spectacles à voir en famille

9 mars - 15h
Castelsarrasin
« Le jardinier »
Théâtre d'objets + 7 ans

12 mars
10h30 - Castelmeyran
15h30 - Moissac
« Le roi des menteurs »
Contes + 6 ans
15h30 - Montricoux
« Les rendez-vous d'hiver »
Marionnettes + 3 ans

14, 15 mars
9h30 et 11h
Castelsarrasin
« BB »
Danse + 6 à 18 mois

16 mars
9h30 et 11h - Moissac
« BB »

14h30 - Montauban
« Biblibl »
Danse/musique + 6 ans

18 mars - 21h
Moissac
« L'instinct du déséquilibre »
Cirque + 6 ans

20 mars - 16h
Moissac
« Enfentillages 2 »
Chanson + 6 ans

23 mars - 9h30
Castelsarrasin
« Montagne »
Danse + 3 ans

26 mars - 15h
Abbaye de Belleperche
« Papa est en bas »
Théâtre d'objets + 2 ans

3 avril - 16h
Verdun-sur-Garonne
« Petronila et Mascarpone »
Tout public
6 avril - 10h30
Nègrepelisse
« 3 petits cubes »
Danse + 6 mois

8 avril - 20h30
Montauban
« L'abcd'erre de la vocalchimie »
Musique chanson + 7 ans

10 avril - 17h
Grisolles
« Ici et ailleurs »
Théâtre d'objets + 5 ans

13 avril - 10h
Labastide Saint-Pierre
« 3 petits cubes »
Danse + 6 mois

15 avril - 20h30
Castelsarrasin
« Intersections »
Danse et musique urbaine + 8 ans

Expositions
Du 8 avril / 7 mai
Grisolles
Musée Calbet
« Mon musée imaginaire »

Renseignements :
ADDA 82
05 63 91 83 96
www.adda82.fr
Billetterie en ligne :
bigbangdesarts.festik.net



5 février 2016 - 20h30
Tarn & Garock 25 ans
Moissac - Hall de Paris
Première diffusion départementale du documentaire

Renseignements :
ADDA 82
05 63 91 83 96
www.adda82.fr



La Cuisine, centre d'art et de design
Nègrepelisse

Jusqu'au 10 janvier
« JEUX DE BRIQUES »
Olivier Vadrot
Exposition

Du 30 janvier au 1^{er} mai 2016
« COCAGNE »
Marie Sirgue
Exposition



Programme complet et renseignements :
05 63 67 39 74
info@la-cuisine.fr
www.la-cuisine.fr



Montauban

16 janvier
WOODSTOCK GENERATION
THE STRINGS

21 janvier - 18h45
LES FANFLURES
Gratuit

23 janvier
Monteils - Caussade
THE MALONES
RBBB
JIMI & ARNAUD JUN...
Soirée cabaret

30 janvier
DWAIL

9MM
HYPOSONIK PROJECT
HANIBAL DEATH MACHINE...
Soirée métal

12 février
SCARECROW
KCC ORCHESTRA
UNDERGANG

20 février
LUKE
WAX ME
Concert rock

23 février - 14h
LES OREILLES ROUGES
Rock pédiatrique

3 mars
Concert de fin de résidence Music Box

4 mars
JP MANOVA
Concert rap

19 mars
IPHAZE
LA CONSPIRASON
MR MAGNETIX

Programmation :
05 63 91 19 19
www.lerio.fr

68^e Carnaval de Saint-Nicolas -de-la-Grave
Du 6 au 14 février

Renseignements :
06 61 12 77 73

ABBAYE DE BELLEPERCHE

Musée des Arts de la Table
« LA TERRE ET LE THÉ »
Exposition



Du mardi au vendredi
14h - 17h (jusqu'au 30 avril)
Possibilité de visite pour les groupes en week-end sur réservation
Entrée : 1 € plein-tarif, 0,50 € tarif groupes, gratuits - 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, personnes en situation de handicap.

Renseignements et réservations de visites guidées :
05 63 95 62 75
resa-belleperche@cg82.fr
www.belleperche.fr

sport

13 mars
41^{ème} épreuve cycliste Montauban / Lafrançaise
06 20 53 48 72

Un audit pour agir

Dans les périodes douloureuses que nous traversons, nous ne devons pas céder au découragement, mais préparer l'avenir de nos enfants.

A l'heure de bâtir notre 1^{er} budget (2016) nous devons donc avec détermination, respecter nos engagements.

L'audit des finances, communiqué en octobre, nous éclaire :

1. Constat de 2008 → 2014 :

- La dette a progressé de 25 % passant de 165 M€ à 212 M€ en 2014, soit un endettement par habitant de 90 € (11 % de plus que la moyenne nationale)
- Les charges de fonctionnement (dont le RSA et le personnel) ont progressé de 4 % par an en moyenne, (2014 : 250 M€)
- Toutefois la situation financière du département n'est pas dégradée au 31/12/2014 grâce notamment aux
 - ✓ Fonds de compensation péréquée (+ 6,2 M€)
 - ✓ Fonds de solidarité (+ 6,2 M€)
 soit au total 12,4 M€ perçus en 2014.

2. 2015 → 2020 : nous nous engageons :

- à continuer à investir 30 M€ par an malgré la réduction annoncée
 - ✓ des dotations de l'État
 - ✓ des fonds de péréquation et de solidarité et
- à nous opposer fermement à toute augmentation de la fiscalité parce que :
 - ✓ nous l'avons promis !
 - ✓ la TFB (Taxe Foncière sur les propriétés Bâties) avec un taux de 28,93 % est déjà au 5^{ème} rang des départements et à 40 % au-dessus de la moyenne nationale
 - ✓ le revenu moyen par habitant est de seulement 11814 € par an, (85^{ème} rang des départements français)
 - ✓ cela aurait un impact limité : pour financer 1 % des charges de fonctionnement, il faudrait augmenter le taux de TFB de 3,6 % !

3. Comment atteindre ces objectifs ? :

- en limitant les charges de fonctionnement notamment :
 - ✓ le RSA qui a progressé de 34 M€ (2014) à 39 M€ (2015).
 La Chambre Régionale des Comptes (CRC) dans son rapport du 24/04/2015 a pointé la mauvaise gestion du dispositif RSA : nous devons impérativement donc améliorer le recouvrement des indus et lutter contre la fraude
 - ✓ de personnel. La CRC met en avant :
 - Une durée annuelle du travail inférieure à la durée légale
 - Le coût élevé de l'absentéisme (3,8 M€ en 2012) qui a progressé de 70% entre 2007 et 2012.
- en revoyant nos politiques publiques sur les charges obligatoires dites « arbitrales » qui représentent 41 % des dépenses soit 101 M€/an : un balayage complet de ces actions et des baisses ciblées dans certains domaines, nous donneront un potentiel important d'économies. C'est en fonction de cette capacité d'arbitrage que nous pourrions bâtir un département juste et fort, équitable entre toutes les communes et tous les Tarn-et-Garonnais. Parce qu' « Agir c'est choisir ».

Groupe des non-inscrits

Mathieu Albugues, Brigitte Barèges, Monique Ferrero, Colette Jalaise.

Voilà 8 mois qu'une nouvelle équipe mène « la barque » du Conseil départemental.

Que s'est-il passé dans cette période. RIEN, si ce n'est un audit, venant après ceux de la Chambre Régionale des Comptes, du Trésor Public qui conclut en ces termes :

« ...la situation financière du Conseil départemental apparaît satisfaisante dans la mesure où celle-ci affiche : un niveau d'épargne nette conséquent et en progression sur la période 2008-2014, supérieur de 38 % à la moyenne nationale, un niveau d'encours de dette élevé, mais un ratio de désendettement maîtrisé (6 années), même si supérieur de 27 % à la moyenne nationale ».

L'explosion démographique de notre territoire et l'arrivée confirmée de la L.G.V. avec la création d'une gare à Montauban appellent à des décisions et non à des tergiversations qui ne font que masquer l'absence totale de vision pour le développement de notre département.

Les communes ont besoin de savoir ce qu'il en sera des politiques départementales mises en place pour leurs équipements. Il s'agit de près de 18 M€ alloués chaque année.

Des axes d'interventions vont-ils être supprimés ? Inflexibles ? Nous n'en savons RIEN et cela risque d'être très vite pénalisant.

Dans quelques semaines, les conseils municipaux vont être appelés à voter leur budget 2016. Qu'en sera-t'il de la répartition du fonds départemental de péréquation au profit des communes défavorisées ? Il s'agit de près de 2,7 M€ répartis sur 168 communes. Qu'en sera-t'il des 2,9 M€ répartis au titre de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement sur les mutations à titre onéreux sur 188 communes ?

Les entreprises du B.T.P., créatrices d'emplois, ont, elles aussi, besoin de connaître la politique d'investissement qui sera menée. Peu d'appels d'offres ont été lancés et ce n'est pas la suppression de 2 M€ de crédits de paiements et de 10,5 M€ d'autorisations de programmes qui rempliront leurs carnets de commandes. Les premiers mois de l'année 2016 risquent d'être difficiles pour ce secteur d'activité.

Après le terrible sinistre subi par le monde agricole à l'occasion de la tornade du 31 août dernier et plus particulièrement notre arboriculture, on aurait pu s'attendre à quelques annonces de soutien : RIEN, comme s'il ne s'était rien passé, alors que les pertes estimées s'élèvent à plus de 28 M€.

Huit mois de navigation à vue, un cap doit être donné.

Cessons de tourner en rond.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes en famille, une année pleine d'espoir et de santé.

Groupe des Radicaux Républicains et Apparentés

Jean-Michel Baylet, Jean-Luc Deprince, José Gonzalez, Christianne Le Corre, Marie-Claude Nègre, Denis Roger, Michel Weill.

Comment ne pas faire part de notre très profonde, triste, colère, effroi face aux événements du 13 novembre à Paris. Rien ne sera plus tout à fait comme avant... mais aussi notre confiance, notre espoir, notre volonté d'aller de l'avant, conforté par la solidarité qui a suivi ces actes effroyables. Alors oui, il est de notre responsabilité, en mémoire des victimes, de relever la tête et de faire vivre la démocratie, c'est ce à quoi, en tant qu'élu(e) nous nous employons.

En tant que Conseillers Départementaux, les politiques de sécurité ne sont pas de la responsabilité de notre assemblée. En revanche celles d'éducation et de culture oui... Nous nous accordons tous à dire que l'éducation et la culture constituent de magnifiques remparts contre l'extrémisme et l'obscurantisme.

Fidèles aux valeurs que nous défendons et aux électeurs qui nous ont apporté leurs suffrages, nous avons à cœur de défendre les politiques menées par le Conseil Départemental sur ces sujets. On nous rétorquera que les temps sont durs, qu'il faut faire des économies, que la culture n'est pas une compétence obligatoire, que l'on peut rogner sur les crédits qui y sont affectés, voire les supprimer... A nos yeux la culture est indispensable. Nous réaffirmons notre volonté de permettre à tous les Tarn-et-Garonnais d'accéder à toutes les formes de culture. Quant à l'éducation, la compétence du Conseil Départemental en matière de collège est remplie et nous soutenons la politique facultative au financement des actions pédagogiques dans les collèges, la construction des classes maternelles et primaires des écoles communales ainsi que l'investissement dans le centre universitaire de Montauban.

Il est aussi assez désagréable d'entendre régulièrement le discours « les dépenses de personnel, le renouvellement de contrats mettent en péril les finances du département ». Soyons vigilants mais ça ne se passe pas si mal ; il convient de rappeler que les dépenses par habitant pour les frais du personnel sont de 210 € en Haute-Garonne, 230 en Aveyron, 235 chez nous en Tarn-et-Garonne mais 275 dans le lot et 304 dans le Gers... Le personnel ne peut être à lui seul une variable d'ajustement.

Vous aurez compris que pouvez compter sur notre vigilance, dans les jours, les mois et les années à venir, pour être attentifs à la préservation de ces politiques si importantes pour la cohésion, l'intégration et la réussite de tous nos enfants en matière d'éducation, de tous nos concitoyens pour la culture et le secteur social sans oublier nos personnels sans qui l'action du département n'existerait pas. Nous ne serons jamais dans l'obstruction systématique mais dans la recherche de politiques départementales favorables à tous les Tarn et Garonnais.

Groupe des Socialistes

Catherine Bourdoncle-Larnaudie, Ghislain Descazeaux, Liliane Morvan, Dominique Sardeing-Rodriguez.

Vraiment « Mobilisés pour le Tarn-et-Garonne »

La Décision Modificative n° 2, 7^{ème} réunion de 2015 du Conseil départemental qui s'est déroulée lundi 30 novembre, restera sans doute comme une date importante de ce mandat. En effet, le vote qui a conclu la journée a été extrêmement serré (la décision n'a été adoptée que par 14 voix contre 13) et a montré que la majorité qui avait porté le Président Astruc au pouvoir au mois d'avril n'était plus qu'un lointain souvenir. Il a également montré la nécessité qu'il y avait à recomposer une nouvelle majorité, plus homogène, plus solidaire et surtout plus en phase avec les équilibres et les besoins du Département.

Aussi, quinze conseillers départementaux ont décidé de se réunir au sein d'un seul et même groupe afin de donner l'élan et la stabilité nécessaire à notre département et lui permettre de s'inscrire dans la durée. Ce nouveau groupe, « Mobilisés pour le Tarn-et-Garonne », présidé par Pierre Mardegan, est rassemblé autour du Président Christian Astruc pour lui permettre de continuer à mener la politique juste et solidaire qu'il met en œuvre depuis le début de son mandat. Une politique qui prend en compte la diversité des cantons et qui n'en laisse aucun à l'écart. Une politique qui assure les compétences obligatoires mais qui n'oublie pas l'aide aux communes. Une politique qui prend en compte les besoins de chacun et les aspirations du plus grand nombre. Une vraie politique départementale, loin des dogmes, des chapelles et des partis. Une politique simple et claire dans laquelle peuvent se reconnaître tous ceux qui placent les intérêts du Tarn-et-Garonne au premier rang de leurs priorités.

Les membres de notre groupe ont fait une analyse de la situation du département qui les conduit à proposer un changement de ligne courageux. Des efforts sont nécessaires mais dorénavant ils seront en cohérence avec la réalité des territoires. D'autre part, l'accent doit être mis sur la modernisation et la restructuration nécessaire de certains équipements ; c'est déjà le cas pour les routes ou les collèges (construction de celui de Verdun-sur-Garonne), ce le sera également désormais pour la rénovation de plusieurs casernes de sapeurs-pompiers, pour l'accueil des personnes âgées dans certaines structures, pour le développement du centre universitaire, pour le déploiement du SDAN...

A l'aube de cette nouvelle année, ce n'est pas le travail qui manque mais cela ne fait pas peur à ceux qui sont vraiment « Mobilisés pour le Tarn-et-Garonne ».

Nous vous souhaitons une excellente année 2016.

Groupe « Mobilisés pour le Tarn-et-Garonne »

Christian Astruc, Maryse Baulu, Jérôme Beq, Jean-Claude Bertelli, Jean-Philippe Bésiers, Véronique Cabos, Véronique Colombié, Francine Debais, Gérard Hébrard, Jean-Michel Henryot, Pierre Mardegan, Marie-José Mauriège, Véronique Riols, Frédérique Turella-Bayol, Léopold Viguié.

**Attachés à notre territoire et fiers de nos valeurs,
l'avenir sera ce que nous en ferons.**

**Le Département vous adresse
ses meilleurs vœux et vous souhaite une**

bonne année

2016



TARN-ET-GARONNE
LE DÉPARTEMENT.fr